



# Conseil économique et social

Distr. générale  
15 décembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Forum des Nations Unies sur les forêts

Seizième session

26-30 avril 2021

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour et autres questions  
d'organisation**

## Ordre du jour provisoire et annotations

### Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :
  - a) Priorités thématiques pour la période 2021-2022, à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) ;
  - b) Contributions des membres du Forum à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :
    - i) Nouvelles annonces de contributions nationales volontaires ;
    - ii) État actualisé de la situation concernant les contributions nationales volontaires et leur suivi au regard des priorités thématiques ;
  - c) Renforcement de la coopération avec les partenaires en vue de la réalisation des priorités thématiques et contributions de ceux-ci :
    - i) Contributions du Partenariat de collaboration sur les forêts, de ses organisations membres et du système des Nations Unies à la réalisation des priorités thématiques ; progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail du Partenariat ;
    - ii) Contributions des organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux à la réalisation des priorités thématiques ;

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (7 juin 2021).



- iii) Contributions des grands groupes et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et les milieux philanthropiques, à la réalisation des priorités thématiques ; progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail des grands groupes ;
  - d) Liens entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2021, les travaux consacrés au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et d'autres évolutions concernant les forêts au niveau international ;
  - e) Application de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), y compris les activités concernant la Journée internationale des forêts de 2021 ;
  - f) Moyens de mise en œuvre, y compris les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier ;
  - g) Suivi, évaluation et rapports :
    - i) Publication phare du Forum ;
    - ii) Ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux ;
    - iii) Évaluation des ressources forestières mondiales pour 2020.
4. Fonds d'affectation spéciale pour le Forum.
  5. Nouvelles questions : incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les forêts et le secteur forestier.
  6. Adoption du programme de travail du Forum pour 2022-2024.
  7. Dates et lieu de la dix-septième session du Forum.
  8. Ordre du jour provisoire de la dix-septième session du Forum.
  9. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa seizième session.

## **Annotations**

### **1. Élection du Bureau**

L'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social prévoit qu'au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, le Forum des Nations Unies sur les forêts élit parmi les représentant(e)s de ses membres un(e) président(e) et d'autres membres du Bureau selon les besoins (voir [E/5975/Rev.1](#)). Conformément à la résolution 2000/35 du Conseil portant création du Forum, le Bureau du Forum est composé d'un(e) président(e) et de quatre vice-président(e)s, dont l'un(e) servira aussi de rapporteur(euse), élu(e)s selon le principe de la répartition géographique équitable.

Le 2 juillet 2020, sur la recommandation de son président (Slovaquie), le Forum a élu, selon la procédure d'approbation tacite, conformément aux décisions 2020/205, 2020/206 et 2020/219 du Conseil, Kitty Sweeb (Suriname) Présidente et Javad Momeni (République islamique d'Iran) et Jesse Mahoney (Australie) Vice-Présidents des seizième et dix-septième sessions du Forum (voir lettre du Président datée du 2 juillet 2020). Le Forum doit en principe élire deux autres vice-président(e)s, qui seront nommé(e)s respectivement par le Groupe des États

d’Afrique et le Groupe des États d’Europe orientale, à la première séance de la seizième session.

## **2. Adoption de l’ordre du jour et autres questions d’organisation**

L’article 7 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social prévoit qu’au début de chaque session, le Forum arrête l’ordre du jour et décide de l’organisation des travaux de la session en se fondant sur l’ordre du jour provisoire.

### *Documentation*

Ordre du jour provisoire et annotations ([E/CN.18/2021/1](#))

## **3. Discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)**

- a) Priorités thématiques pour la période 2021-2022, à l’appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)**
- b) Contributions des membres du Forum à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)**
  - i) Nouvelles annonces de contributions nationales volontaires**
  - ii) État actualisé de la situation concernant les contributions nationales volontaires et leur suivi au regard des priorités thématiques**
- d) Liens entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2021, les travaux consacrés au cadre mondial de la biodiversité pour l’après-2020 et d’autres évolutions concernant les forêts au niveau international**
- e) Application de la stratégie de communication et d’information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), y compris les activités concernant la Journée internationale des forêts de 2021**

Conformément aux indications données dans l’annexe I de la résolution [2020/14](#) du Conseil économique et social, le Forum tiendra, à sa seizième session, des discussions techniques sur les priorités thématiques à l’appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030). Les priorités thématiques pour chaque période s’inspireront des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des cibles correspondantes, en tenant compte du programme de l’après-2020 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et des faits nouveaux intervenus sur le plan international concernant les forêts. Dans ladite résolution, le Conseil a invité le Bureau du Forum, agissant en étroite concertation avec les membres du Forum, à arrêter les priorités thématiques pour la période 2021-2022.

Dans ce contexte, le Bureau de la seizième session du Forum a décidé que les priorités thématiques des seizième et dix-septième sessions du Forum seraient les suivantes : a) mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde (objectif mondial relatif aux forêts n° 1) ; b) renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts (objectif mondial relatif aux forêts n° 2) ; c) mobiliser des ressources financières et renforcer la coopération scientifique et technique ; promouvoir des cadres de gouvernance favorisant la mise en œuvre ; renforcer la coopération, la coordination et la cohérence aux fins de la gestion durable des forêts (objectifs mondiaux relatifs aux forêts n°s 4, 5 et 6).

Ces priorités thématiques prennent en considération le thème du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021 intitulé « Une reprise durable et résiliente après la pandémie de COVID-19, qui favorise les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable : ouvrir une voie inclusive et efficace vers la réalisation du Programme 2030 dans le contexte de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable » et d'autres faits nouveaux survenus sur le plan international concernant les forêts.

Conformément au plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) (voir résolution 71/285 de l'Assemblée générale), les États Membres pourront déterminer, à titre volontaire, le montant de la contribution qu'ils ont l'intention de verser pour atteindre les objectifs et les cibles d'ensemble relatifs aux forêts, compte tenu de leur situation nationale, de leurs politiques, de leurs priorités, de leurs capacités, de leur niveau de développement et de l'état de leurs forêts. Dans sa résolution 2020/14, le Conseil économique et social a invité les membres du Forum qui ne l'avaient pas encore fait à annoncer leurs contributions nationales volontaires à la seizième session du Forum et à les communiquer au secrétariat du Forum par voie diplomatique en utilisant le formulaire qui figure dans l'annexe III de la résolution. Les membres qui souhaitent annoncer leur contribution nationale volontaire à la seizième session pourront le faire au titre de l'alinéa ii) du point 3 b).

La note établie par le Secrétariat au titre des alinéas a), b), d) et e) du point 3 contient des informations sur les priorités thématiques pour la période 2021-2022 ; sur les liens entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2021<sup>1</sup>, les travaux consacrés au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et d'autres évolutions concernant les forêts au niveau international ; sur les nouvelles contributions nationales volontaires ; sur les activités entreprises depuis la quinzième session du Forum pour appliquer la stratégie de communication et d'information du plan stratégique, y compris celles concernant la Journée internationale des forêts.

#### *Documentation*

Note du Secrétariat sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : priorités thématiques pour la période 2021-2022 ; contributions des membres du Forum ; liens entre les objectifs mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2021 ; application de la stratégie de communication et d'information (E/CN.18/2021/2)

- 3. Discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)**
  - c) Renforcement de la coopération avec les partenaires en vue de la réalisation des priorités thématiques et contributions de ceux-ci**
    - i) Contributions du Partenariat de collaboration sur les forêts, de ses organisations membres et du système des Nations Unies à la réalisation des priorités thématiques ; progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail du Partenariat**
    - ii) Contributions des organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux à la réalisation des priorités thématiques**

<sup>1</sup> À sa session de 2021, le forum politique de haut niveau pour le développement durable examinera les objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 8, 10, 12, 13, 16 et 17.

**iii) Contributions des grands groupes et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et les milieux philanthropiques, à la réalisation des priorités thématiques ; progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail des grands groupes**

Le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) sert de cadre de référence pour les travaux menés par les organismes des Nations Unies et par les partenaires intéressés dans le domaine des forêts, le but étant d'en renforcer la cohérence et d'améliorer la collaboration et les synergies entre ces différents acteurs, afin qu'ils se conforment à la vision et à la mission qui y sont définies. Dans sa résolution [2020/14](#), le Conseil économique et social s'est félicité de l'adoption par le Partenariat de collaboration sur les forêts de sa vision stratégique à l'horizon 2030 et a invité le Partenariat à établir son plan de travail pour la période 2021-2024, en tenant compte du programme de travail quadriennal du Forum pour la période 2021-2024, et à rendre compte au Forum, à sa session annuelle, de l'exécution du plan de travail. Les contributions du Partenariat de collaboration sur les forêts et de ses organisations membres à la réalisation des priorités thématiques de la seizième session du Forum seront examinées au titre de l'alinéa i) du point 3 c). La note établie par le Secrétariat au titre du point 3 c) de l'ordre du jour contient le rapport sur les activités du Partenariat relatives aux priorités thématiques ainsi que des informations sur l'élaboration du plan de travail du Partenariat pour 2021-2024.

Dans sa résolution [2020/14](#), le Conseil a souligné l'importance que revêtait une participation multipartite et intersectorielle aux activités du Forum et a demandé au secrétariat du Forum d'engager un dialogue actif avec les grands groupes et d'autres parties concernées, notamment durant la seizième session du Forum. Il a également souligné qu'il importait d'associer les organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux concernés aux activités du Forum, y compris aux travaux de sa seizième session, afin de mettre en commun les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques. Au titre des alinéas ii) et iii) du point 3 c), le Forum examinera les contributions des partenaires régionaux et sous-régionaux et des grands groupes et d'autres parties prenantes à la réalisation des priorités thématiques à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), ainsi que le rapport sur l'état d'avancement de l'exécution des programmes de travail des grands groupes. La note établie par le Secrétariat au titre du point 3 c) donne un aperçu des activités entreprises par les organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux et les grands groupes, ainsi que des informations sur la participation du secrétariat du Forum aux grandes réunions et conférences depuis la quinzième session.

*Documentation*

Note du Secrétariat sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : renforcement de la coopération avec les partenaires en vue de la réalisation des priorités thématiques et contributions de ceux-ci ([E/CN.18/2021/3](#))

**3. Discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :**

**f) Moyens de mise en œuvre, y compris les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier**

Dans sa résolution [2020/14](#), le Conseil économique et social s'est félicité de l'aide qui était fournie par l'intermédiaire du Réseau mondial de facilitation du financement forestier aux pays remplissant les conditions requises pour mobiliser

des ressources financières de toutes provenances aux fins de la gestion durable des forêts, ainsi que du soutien que les membres du Forum apportaient au Réseau par leurs contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale du Forum. Il a souligné qu'il importait que les travaux du Réseau soient menés, conformément à son mandat, et que leur efficacité soit renforcée. Il a noté les progrès réalisés dans la mise en place du système de centralisation du Réseau et prié le secrétariat du Forum de continuer de collaborer étroitement avec les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et d'autres pourvoyeurs de données pour concevoir la première phase du processus de centralisation, afin d'éviter des doublons et de renforcer les effets de synergie et les gains d'efficacité, et de rendre compte au Forum, à sa seizième session, des progrès accomplis à cet égard, y compris des incidences éventuelles sur le budget. Dans ladite résolution, le Conseil a invité le Partenariat à renforcer son initiative conjointe de facilitation du financement forestier, et en particulier à appuyer le système de centralisation dans le cadre de ses plans de travail. Il a demandé au secrétariat du Forum de rendre compte régulièrement du projet concernant la mise en place du Bureau du Forum des Nations Unies sur les forêts chargé du Réseau mondial de facilitation du financement forestier à Beijing, et de présenter un rapport de situation au Forum à sa seizième session.

La note du Secrétariat relative à ce point contient des informations sur l'évolution de la situation à l'échelle mondiale concernant les moyens de mise en œuvre, un résumé des activités entreprises par le Réseau depuis la quinzième session et des renseignements sur les ressources disponibles pour le fonctionnement du Réseau. Elle présente un rapport de situation sur le système de centralisation du Réseau et fait le point sur le projet de mise en place d'un bureau à Beijing.

#### *Documentation*

Note du Secrétariat sur les moyens de mise en œuvre, y compris les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier ([E/CN.18/2021/4](#))

### **3. Discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)**

#### **g) Suivi, évaluation et rapports**

##### **i) Publication phare du Forum**

##### **ii) Ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux**

##### **iii) Évaluation des ressources forestières mondiales pour 2020**

Dans sa résolution [13/1](#), le Forum a demandé à son secrétariat d'établir, d'ici à la fin de 2021, une publication phare qui présenterait les progrès enregistrés sur la voie de la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), en utilisant les informations communiquées dans les rapports nationaux volontaires<sup>2</sup>.

Dans sa résolution [2020/14](#), le Conseil économique et social a demandé au secrétariat du Forum de continuer d'élaborer la publication phare du Forum, en se concertant étroitement avec le groupe consultatif informel et en tenant compte des avis de celui-ci ainsi qu'en consultant les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, et de lancer la publication à la seizième session du Forum et au

<sup>2</sup> Au total, 52 pays ont soumis des rapports nationaux pour examen par le Forum lors de sa quinzième session.

Congrès forestier mondial, qui doit se tenir en mai 2021, et invité le Forum, à sa seizième session, à donner des orientations sur les prochains travaux à entreprendre. Dans la même résolution, il a invité le Partenariat à avancer davantage dans ses travaux sur l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux<sup>3</sup> et à rendre compte au Forum, à sa seizième session, des progrès accomplis à cet égard.

Des informations concernant l'élaboration de la publication phare et des suggestions quant aux prochaines étapes ainsi qu'un rapport de situation élaboré par le Partenariat portant sur l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux figurent dans la note du Secrétariat établie au titre de ce point.

#### *Documentation*

Note du Secrétariat sur le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), notamment de l'instrument des Nations Unies sur les forêts et des contributions nationales volontaires, et sur l'établissement de rapports à ce sujet ([E/CN.18/2021/5](#))

#### **4. Fonds d'affectation spéciale pour le Forum**

Conformément au programme de travail du Forum pour sa seizième session, tel qu'il figure dans l'annexe I de la résolution 2020/14 du Conseil économique et social, le secrétariat du Forum doit faire rapport au Forum à sa seizième session sur le fonctionnement du fonds d'affectation spéciale pour le Forum. La note du Secrétariat relative à ce point donne des informations sur le fonctionnement du fonds d'affectation spéciale en 2020.

#### *Documentation*

Note du Secrétariat sur le fonds d'affectation spéciale pour le Forum ([E/CN.18/2021/6](#))

#### **5. Nouvelles questions : incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les forêts et le secteur forestier**

Conformément au programme de travail du Forum pour sa seizième session, qui figure dans l'annexe I de la résolution 2020/14 du Conseil économique et social, le Forum examinera, à sa seizième session, l'incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les forêts et le secteur forestier, au titre des nouvelles questions.

Dans la même résolution, le Conseil a demandé au secrétariat du Forum d'établir, en concertation avec les autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et à l'aide des informations fournies par les membres du Forum, une première évaluation des effets de la pandémie de COVID-19 sur la gestion durable des forêts, le secteur forestier, les populations tributaires des forêts, les populations autochtones et les collectivités locales, le financement forestier et la coopération internationale. Les conclusions de l'évaluation et des informations sur les activités

<sup>3</sup> L'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux se compose de 21 indicateurs, dont l'objectif est de mesurer les progrès accomplis sur la voie d'une gestion durable des forêts et de la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et d'autres objectifs concernant les forêts arrêtés au niveau international. La plupart des indicateurs sont arrêtés et prêts à être utilisés, à l'exception de cinq pour lesquels il existe des problèmes de données (deuxième niveau). Quatre des indicateurs sont de « troisième niveau », ce qui signifie que les concepts ou les définitions doivent encore être travaillés avant qu'ils ne deviennent opérationnels.

intersessions connexes sont présentées dans la note du Secrétariat établie au titre de ce point.

*Documentation*

Note du Secrétariat sur l'incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les forêts et le secteur forestier ([E/CN.18/2021/7](#))

**6. Adoption du programme de travail du Forum pour 2022-2024**

Dans sa résolution [2020/14](#), le Conseil économique et social a prié le Forum d'arrêter, à sa seizième session, son programme de travail pour la période 2022-2024, en tenant compte du projet qui figure dans l'annexe II de la résolution. La note établie par le Secrétariat au titre de ce point contient des informations y relatives.

*Documentation*

Note du Secrétariat sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : priorités thématiques pour la période 2021-2022 ; contributions des membres du Forum ; liens entre les objectifs mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2021 ; application de la stratégie de communication et d'information ([E/CN.18/2021/2](#))

**7. Dates et lieu de la dix-septième session du Forum**

Le Forum recommandera au Conseil économique et social les dates et le lieu de la dix-septième session.

**8. Ordre du jour provisoire de la dix-septième session du Forum**

Le Forum présentera l'ordre du jour provisoire de la dix-septième session, qu'il recommandera au Conseil économique et social d'adopter.

**9. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa seizième session**

Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, le Forum présentera au Conseil un rapport sur les travaux de sa seizième session.

---